




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 10/07/2013
Date de réception : 10/07/2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE CÉLÈBRE ✓ - COMPTE RENDU OFFICIEL ✓ - ACTE TRANSMIS POTÉ EXERCICE DU CONTRÔLE DE V LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.338

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2012. - INFORMATION DU CONSEIL

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

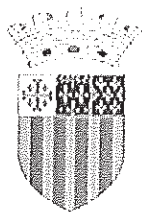
M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Dahbia BENNOUR donne lecture du rapport ci-joint.



02.13

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/07/13

BR

RAPPORTEUR : Mme Dahbia BENNOUR
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ

Nomenclature : 1.2 Délégation de service public
Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2012. - INFORMATION DU CONSEIL

Mes Chers Collègues,

Par délibération n° 2008-0883 en date du 14 octobre 2008, le Conseil Municipal a désigné la société Les Petits Chaperons Rouges comme délégataire pour la gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance de la Ville d'Aix-en-Provence.

Le contrat correspondant a été signé le 16 octobre 2008 et notifié au délégataire le 20 octobre 2008 pour une durée de 6 ans, sous la forme d'un affermage.

La délégation de service public des crèches a pour objet la gestion des crèches municipales, centres aérés et autres structures Petite Enfance.

Les établissements concernés sont les suivants :

Les P'tits Mousses	Cache Cache
L'Atelier (La P'tite Troupe)	Célony (Berlingot)
Les Aquanautes	Câlin Câline
L'Atelier	Les Enfants du Wallon
Pom d'Happy	Les Graines d'Etoiles
La Ribambelle	Les Bout'Chous
Baby Symphonie	Le Tipi
L'Ile aux Enfants	Pin d'Épices
Chastel (Pirouette)	L'Aquarelle
Les Contines	Françoise Dolto
Tom Pouce	L'Agora
Le Petit Jardin	

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société LPCR a transmis à la Ville d'Aix-en-Provence le rapport retraçant l'activité pour l'année 2012, lié à l'exploitation de la délégation de service public.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous remercie de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du Rapport Annuel du délégataire qui, conformément à l'article L 1413-1 du CGCT, sera examiné par la Commission Consultative des Services Public Locaux.

2013.338 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2012. - INFORMATION DU CONSEIL

**Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**



**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

10 juillet 2013

Commune d'Aix en Provence

à

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

10 JUL. 2013

COURRIER ARRIVE

8 délibérations + 9 annexes Conseil Municipal du 08 juillet 2013

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE
POUR L'EXERCICE 2013 + 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-308 ✓

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2013
+ 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-309 ✓

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE: CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE
2012
+ 2 ANNEXES

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-336 ✓

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE LA DELIBERATION : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RESEAU DE CHALEUR
PRESENTATION DU CRAC 2012 + 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-337 ✓

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE: DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2012 + 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-338 ↙

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : RAPPORT DU DELEGATAIRE DU 'CREMATORIUM ET PARC MEMORIAL DE PROVENCE' SUR L'EXERCICE 2012 + 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-340 ↙

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : GESTION URBAINE DE PROXIMITE (GUP) - APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE ET DES CONVENTIONS TERRITORIALES + 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-396 ↙

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : VALIDATION DE LA STRATEGIE TERRITORIALE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - AUTORISATION DE SIGNATURE + 1 ANNEXE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-397 ↙

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

10 JUL. 2013

COURRIER ARRIVE

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Gestion des crèches, centres de loisirs, et autres structures
petite enfance de la ville d'Aix-en-Provence



LES PETITS CHAPERONS ROUGES
il fait bon grandir avec nous!



Table des matières

Synthèse	3
1. Présentation et faits marquants de LPCR.....	4
2. Présentation de la Délégation de Service Public.....	5
3. Caractéristiques des structures Petite Enfance.....	7
3.1. Présentation des structures	7
3.2. Procédure d'inscription	8
4. Bilan Ressources Humaines.....	9
4.1. La Politique Ressources Humaines	9
4.2. Le Personnel	10
4.3. Les mouvements de personnel	12
4.4. L'absentéisme.....	13
4.5. Médecin – Psychologues - Psychomotricienne	14
5. Pédagogie	15
5.1. Projet Educatif	15
5.2. Projet d'Accueil Individualisé (PAI) – Enfants en situation d'handicap.....	15
5.3. Réunions.....	17
5.4. Ateliers & Grands Evènements.....	17
5.5. Crèches satellites.....	18
6. Place des parents.....	19
6.1. Réunions de parents & Grands évènements.....	20
7. Locaux ; Travaux de maintenance ; Matériel	21
7.1. Locaux ; Travaux - Entretien	21
7.2. Renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation.....	22
7.3. Sous-traitance - Entretien (contractuel).....	23
7.4. Lutte contre les incendies	25
8. Indicateurs d'activité et données financières	26
8.1. Indicateurs d'activité.....	26
8.2. Données financières – Global 2011 - 2012.....	32

SYNTHESE

Délégation de Service Public

Gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance

Déléataire : Les Petits Chaperons Rouges

Du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2014

Crèche

23 structures au total :
20 multi accueil collectif et familial
2 centres de loisirs
1 halte-garderie temporaire

Accueil

953 places agréées (y compris centres de loisirs et halte-garderie)

Accueil Régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence

Enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans

Effectif

408 personnes dont :
23 Directrices,
3 Directrices Adjointes,
31 Educatrices de Jeunes Enfants
134 Auxiliaires de Puériculture

Données d'activités

96 % de taux d'occupation financier
2 082 404 heures facturées
2 200 enfants accueillis en 2012

Ateliers & évènements

Fête de Noël
Fête du Printemps
Fête de fin d'année scolaire
etc.

Relations familles

2 enquêtes de satisfaction par an
98 % de satisfaction des familles
plusieurs réunions parents

1. PRESENTATION ET FAITS MARQUANTS DE LPCR

Une entreprise française, à taille humaine, spécialisée dans la création et la gestion de structures d'accueil petite enfance, depuis 2002.

Un réseau indépendant de plus de 136 crèches réparties sur toute la France garant d'une qualité uniforme.

45 crèches gérées en délégation de service public sur toute la France.

Plus de 7000 enfants accueillis en 6 ans.

Une vocation sociale de long terme grâce à un capital détenu majoritairement par les dirigeants et les salariés.

2000 collaborateurs à votre service, tous professionnels de la petite enfance et passionnés par leur métier.

Plus de 140 experts au siège en fonction supports (direction pédagogique, service qualité, hygiène et sécurité, maintenance, juridique, etc.) répartis sur 3 directions régionales (Île de France, PACA et Rhône-Alpes).

Un réseau national de 11 coordinatrices et 2 directrices régionales des opérations au cœur du dispositif siège/crèches.

Un projet éducatif actif, exigeant et exclusivement tourné vers le bien-être et l'éveil des enfants.

Une entreprise citoyenne et responsable (partenariat actif sur le handicap, actions fortes sur le thème du développement durable).

Un réseau petite enfance partout en France



2. PRESENTATION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- Octobre 2005 : le Conseil Municipal a adopté le principe de délégation de service public des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance de la Ville d'Aix-en-Provence, par voie d'affermage.
- Janvier 2006 : l'ensemble des candidatures a été enregistrée lors de la Commission de Délégation de Service Public.
- Avril 2006 : après l'examen du rapport d'analyse des candidatures par la Commission de Délégation de Service Public, quatre candidats ont été admis à faire une offre.
- Novembre 2006 : après analyse des offres, la Commission de Délégation de Service Public a émis un avis favorable pour que des négociations soient ouvertes entre la Ville d'Aix-en-Provence et la société LPCR SAS.
- Les négociations se sont déroulées entre fin 2006 et l'été 2008.
- A l'issue de ces discussions, et après proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 14 octobre 2008, de retenir la société LPCR SAS aux conditions et modalités fixées dans le contrat de délégation de service public.

Extrait du contrat de délégation de service.

« Les établissements d'accueil de la Petite Enfance, veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Ils doivent permettre à l'enfant de se familiariser avec la vie en collectivité. Des jeux et des activités y sont organisés, dans le cadre des projets d'établissements. [...] »

L'ensemble des établissements gérés par le délégataire en vertu des présentes se situent sur le territoire communal. Ces établissements sont destinés à l'accueil régulier et temporaire, des enfants prioritairement issus des familles aixoises, âgés de 3 mois à 6 ans.»

Les Petits Chaperons Rouges ont été choisis pour assurer la gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures de la ville d'Aix-en-Provence à partir du 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2014.

Le contrat de délégation de service a été complété par 6 avenants signés entre 2008 et 2013.

L'avenant n°1 signé en décembre 2008, a pour objet la création d'une filiale dénommée Les Petits Chaperons Rouges DSP AIX chargée de la gestion du contrat de délégation de service public.

L'avenant n°2 signé en mars 2009, a pour objet l'intégration de la crèche Graines d'Etoiles dans le périmètre d'activité du contrat de délégation de service public.

L'avenant n°3 signé en décembre 2009 a pour objet les modifications en matière d'organisation de la crèche familiale, de conception et de facturation des repas servis dans les crèches et d'application de la clause de ré-indexation du coût de la vie.

Afin de rendre plus faciles les déplacements des assistantes maternelles, des salariés LPCR et l'organisation des ateliers, il a été proposé d'organiser les points de rencontre dans la crèche collective existante la plus proche du domicile des assistantes maternelles. Ces antennes sont appelées des crèches satellites.

L'avenant n°4 signé en juin 2010 a pour l'objet le regroupement des crèches « L'Oasis » (25 places) et « Les Canailous » (25 places) au sein du bâtiment de l'Agora et le déménagement de la crèche « Le Petit Jardin » au rez-de-chaussée de l'immeuble Le Ligourès, accompagné d'une augmentation du nombre de berceaux de 15 à 40 berceaux, soit 25 places supplémentaires.

L'avenant n°5 signé en juillet 2011 a pour objet le fonctionnement temporaire du Centre de Loisirs « Les P'tits Mousses » durant le mois d'août 2011.

L'avenant n°6 signé en mars 2013 a pour objet le transfert du contrat à LPCR GROUPE, suite à la fusion absorption de LPCR SAS par LPCR GROUPE en date du 31/12/2012.

3. CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

3.1. PRESENTATION DES STRUCTURES

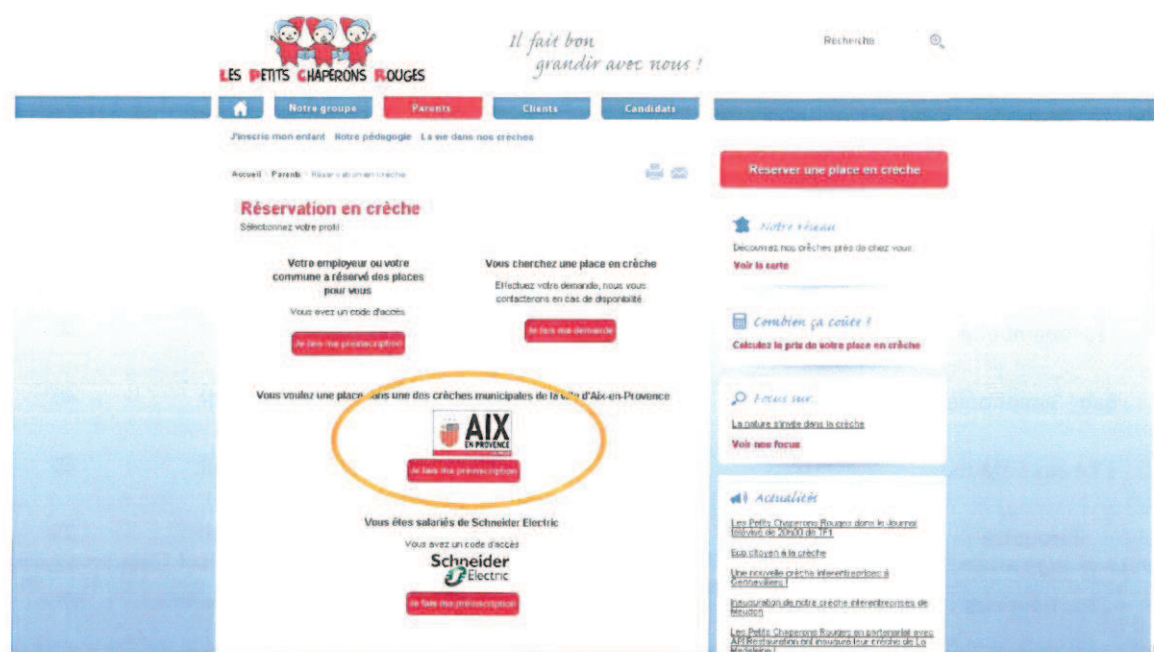
NOM	Adresse	Nature	Capacité
Les P'tits Mousses	Ecole Maternelle Brémond Bd de Palerme - La Rostolane 13540 Puyricard	Centre de loisirs maternel	45
L'Atelier (La P'tite Troupe)	24, avenue Henri Poncet 13100 Aix-en-Provence Piscine Plein Ciel	Centre de loisirs maternel	30
Les Aquanautes	Jas de Bouffan 13100 Aix-en-Provence	Halte Garderie Temporaire	10
Pom d'Happy	Avenue Kennedy ZUP d'Encagnane 13090 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif et familial	60+6
La Ribambelle	Esplanade Beisson 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	60
Baby Symphonie	25, rue Venel 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	40
L'île aux Enfants	16 bis, Chemin de Saint Donat 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	60
Pirouette	Rue Lisse Saint-Louis 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	25
Les Contines	Avenue Jean-Paul Cose Aix-en-Provence	Multi accueil collectif et familial	30+4
Tom Pouce	Rue du Chemin de Fer - cité Corsy 13090 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif et familial	15+2
Le Petit Jardin	Place Romée de Villeneuve Encagnagne 13090 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	40
Cache cache	Rue Louis Amouriq 13290 Les Milles	Multi accueil collectif et familial	40+6
Berlingot	2, Chemin d'Antonelle 13090 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif et familial	40+5
Câlin Câline	Avenue René Cassin 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	40
Les Enfants du Wallon	4, rue Hugo Ely 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif et familial	50+6
Les Graines d'étoiles	Avenue François Arago 13857 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	60
Les Bout'chous	ZAC des Deux Ormes 13090 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif et familial	35+2
Le Tipi	Rue René Cassin 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	29
Pin d'Epices	Chemin du Four 13100 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	40
L'Aquarelle	Avenue de la Touloubre 13540 Puyricard	Multi accueil collectif	50
Françoise Dolto	ZAC St Jean 13080 Luynes	Multi accueil collectif et familial	40+3
L'Agora	Boulevard du Clos Gabriel 13090 Aix-en-Provence	Multi accueil collectif	50
TOTAL			923

3.2. PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les parents habitant sur Aix-en-Provence ou étant salariés dans une des entreprises partenaires peuvent inscrire leurs enfants dans l'une des 20 crèches de la ville.

Pour cela 3 moyens d'inscription se présentent à eux :

- Internet : www.lpcr.fr



- Courriel : service.familles@lpcr-aix.fr
- Courrier

Après avoir pris contact avec le service inscriptions, les enfants sont inscrits sur la liste d'attente et un mail de confirmation est envoyé aux familles. Par la suite, la liste d'attente est envoyée à la ville.

Une commission d'attribution a lieu au mois d'avril. Lors de cette commission, la directrice, le service inscriptions et la coordinatrice déterminent quels seront les enfants accueillis à la rentrée de septembre. Les critères pris en compte sont notamment la date de la demande, l'âge de l'enfant et le planning souhaité.

Une fois la commission d'attribution terminée, le contrat de réservation est envoyé aux parents. Ces derniers prennent alors contact avec la directrice de la crèche afin de finaliser l'accueil de l'enfant et notamment sa période d'adaptation.

❖ Proximité face aux familles

Afin d'assurer une proximité avec les familles Aixoises, le service famille assure depuis le 9 novembre 2012 une permanence tous les vendredis de 9 heures à 12 heures dans les locaux du centre communal d'action sociale de la mairie situé place Romée de VILLENEUVE.

A cette occasion, le service reçoit les familles pour faire un point soit sur leur dossier en cours ou pour déposer leur demande de place en crèche. Cette proximité est très bien accueillie par les familles n'ayant pas de moyen de locomotion.

4. BILAN RESSOURCES HUMAINES

4.1. LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

❖ Les relations sociales

- Signature d'un accord NAO pour l'année 2012.
- Mise en place d'un comité paritaire composé de 4 représentants des salariés et de 4 membres de la direction
- Mise en place de 3 groupes de travail sur les thèmes suivant :
 - De quelle communication avons-nous besoin ?
 - Comment mieux vivre dans nos locaux ?
 - Quelle forme de reconnaissance au travail ?

❖ La politique salariale

- Augmentation du coefficient minorateur qui passe de 0,935 à 0,940 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.
- Une prime de 100€ par salarié dont le salaire conventionnel est en dessous du SMIC (ce qui correspond à un coefficient inférieur ou égal à 339) et une prime de 75€ par salarié pour les autres sont allouées à titre exceptionnel pour l'année 2012.
- Attribution exceptionnelle pour 2012 d'un « jour de pont ».
- Application de la règle de la prime décentralisée (convention CCN 51 Annexe n° III)

❖ La politique de promotion interne en 2012

- 1 CAP → Educateur de Jeunes Enfants
- 1 infirmière en section → adjointe de crèche

❖ La formation et l'accompagnement professionnel

- Le plan de formation 2012 a permis de renforcer les compétences dans 6 grands domaines :
 - Le Management :
 - Poursuite des actions sur la posture managériale des directrices de crèches (formation sur la posture du manager et l'évaluation des compétences)
 - Accompagnement au changement pour l'ensemble des directrices
 - L'animation et la conduite des groupes pour les psychologues
 - Le projet social :
 - Poursuite de l'action sur la conduite de projet social (formation sur la méthodologie de projet social en partenariat avec l'IRTS de Marseille),
 - La maîtrise et la déclinaison du projet éducatif au sein des crèches
 - La bientraitance
 - Les gestes, les soins, l'image de soi
 - Porter le bébé (gestes, attention, relation)
 - Les activités libres, accompagnées, dirigées
 - Repères, limites et interdits
 - L'enfant, l'agressivité, la violence
 - La psychologie de l'enfant
 - La relation parents – professionnels et les transmissions
 - Le travail en équipe

- L'accueil client
- La sécurité et l'hygiène (formation Prévention des Risques liés à l'activité Physique, Sécurité alimentaire et hygiène en restauration collective, gestes d'urgence aux enfants, etc.)

Un accent particulier a été mis sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

Plus spécifiquement et en fonction des besoins, des actions ont été menées et continueront d'être menées sur le tutorat des apprentis et stagiaires.

En 2012, plus de **2 800 heures** de formation ont été dispensées dans le cadre du plan de formation.

Celles-ci ont été dispensées auprès de tous types de métiers (directrices, éducatrices de jeunes enfants, infirmières, professionnels des crèches et des fonctions support)

4 personnes ont fait une demande d'un congé formation rémunéré. LPCR a répondu favorablement à l'ensemble de ces demandes.

4.2. LE PERSONNEL

4.2.1. EFFECTIF TOTAL

	Au 31/12/2011		Au 31/12/2012	
	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹
TOTAL	422	385,3	408	370,3

CDI, CDD, apprentis présents à l'effectif au mois de décembre.

4.2.2. EFFECTIF SIEGE – EFFECTIF CRECHES

	Au 31/12/2011		Au 31/12/2012	
	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹
Personnel Siège	20	19,8	18	17,8
Personnel Crèche	402	365,5	390	352,5
TOTAL	422	385,3	408	370,3

	31.12.11	31.12.12
SIEGE	20	18
RESSOURCES HUMAINES	3	3
INFORMATIQUE / LOGISTIQUE	5	4
COMPTABILITE / FINANCE / ADMINISTRATION	9	8
OPERATIONS / FORMATION	3	3

¹ 1 ETP = 151,67 heures hebdomadaire

4.2.3. ANALYSE DES EFFECTIFS CRECHE PAR TYPE DE METIER ET CATEGORIE

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
	Effectif en nombre	Effectif en nombre
Direction	27	26
Directrice de crèche	24	23
Directrice adjointe	3	3
Personnel encadrant	283	280
Catégorie 1	182	181
Puéricultrice	1	1
Infirmière	5	15
Educateur de Jeunes Enfants	33	31
Psychomotricien	1	1
Auxiliaire de puériculture	142	134
Catégorie 2	58	70
Catégorie 3	43	29
Agents de service	72	66
Autres	20	18
TOTAL	402	390

Effectif = CDI, CDD, apprentis présents à l'effectif en décembre, y compris médecin, psychologues et volantes.

Le pourcentage de personnel de Catégorie 1 était donc de 65% au 31/12/2012 (sur le total du personnel encadrant).

Les variations d'effectifs crèches sont liées aux effectifs de remplacement des absents.

4.2.4. ANALYSE DES EFFECTIFS TOTAUX

❖ Cadre / Non Cadre

	31.12.2011	31.12.2012
Cadre	33	31
Non Cadre	389	377
	422	408

❖ CDI / CDD et autres contrats

	31.12.2011	31.12.2012
CDI	389	372
CDD et autres contrats	33	36
	422	408

Les CDI représentent 91% de tous les contrats au 31 décembre 2012 (92% au 31 décembre 2011).

❖ Tranche d'âge

Effectif total au	31.12.2011	31.12.2012
de 0 à 29 ans	99	86
de 30 à 39 ans	95	107
de 40 à 49 ans	132	107
de 50 à 59 ans	86	93
de 60 à 69 ans	10	15
	422	408

❖ Embauches

Effectif total au	31.12.2011	31.12.2012
Apprenti 1er contrat	7	1
CDD	75	116
CDI	37	30
	119	147

❖ Départs

Effectif total au	31.12.2011	31.12.2012
Démission	28	32
Départ retraite initiative salarié	3	2
Fin CDD	63	100
Fin de contrat d'apprentissage	2	6
Licenciements	11	2
Fin de période d'essai	3	5
	110	147

4.3. LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Pas de mouvements particuliers.

4.4. L'ABSENTEISME

❖ Nombre de journées d'absence – Nombre de journées théoriques travaillées

En 2012, il y a eu 11 686 journées d'absence (14 010 en 2011) et 93 432 journées théoriques travaillées (100 362 en 2011).

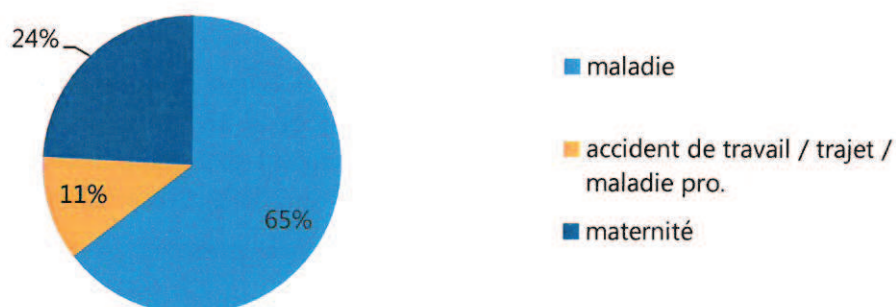
❖ Nombre de journées d'absence selon le motif

Journées d'absentéisme	2011	2012
maladie	8 663	5 701
accident de travail / trajet / maladie pro.	1 517	1 135
maternité	3 242	2 162
	13 422	8 998

2012



2011



Sur ces trois motifs, le taux d'absentéisme est passé de 13,4% à 9,6%.

4.5. MEDECIN – PSYCHOLOGUES - PSYCHOMOTRICIENNE

❖ **Médecin**

Extrait de l'article R2324-39

« 1.-Les établissements et services d'une capacité supérieure à dix places s'assurent du concours régulier d'un médecin spécialiste ou qualifié en pédiatrie, ou, à défaut, de celui d'un médecin généraliste possédant une expérience particulière en pédiatrie, dénommé médecin de l'établissement ou du service. »

Le médecin des crèches est le docteur Martine Vidal.

Le médecin est disponible 78 heures par mois.

Le médecin veille à la diffusion et à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé.

Il définit, en collaboration avec les directrices des crèches, les protocoles d'actions dans les situations d'urgence.

Le médecin assure, en collaboration avec les directrices, les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel.

Il veille à l'intégration des enfants présentant un handicap, une affection chronique ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière et, le cas échéant, met en place un projet d'accueil individualisé (PAI) ou y participe.

Dans le cadre de ses missions, il peut donc être amené à animer des réunions en crèche auprès des professionnels.

❖ **Psychologues & psychomotricienne**

Contrairement au médecin, le Code de la Santé Publique n'impose pas la présence d'un psychologue ou de psychomotricien. Cependant dans un souci de qualité d'accueil des enfants, d'éveil de ces derniers et d'accompagnement des équipes de la crèche, plusieurs psychologues et une psychomotricienne interviennent dans les crèches de la ville.

En effet, 5 psychologues et la psychomotricienne sont présents en crèches, entre 15 et 27 heures par semaine.

Ils participent aux analyses des pratiques professionnelles et abordent différents thèmes comme la verbalisation, l'image et la conscience de soi, les paroles adressées à l'enfant, l'accompagnement à la parentalité, etc.

Le recours à ces partenaires rentre dans le cadre du projet pédagogique de la crèche. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec le médecin et les directrices des crèches.

Ils participent aux réunions de parents ; ils observent les enfants jouer et évoluer en section ; ils animent régulièrement des temps d'analyse des pratiques professionnelles.



Dans un souci de prévention, les psychologues et la psychomotricienne peuvent être amenés à informer l'équipe et les parents concernés lorsqu'ils constatent qu'un enfant rencontre des difficultés inhabituelles.

5. PEDAGOGIE

5.1. PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif des Petits Chaperons Rouges affirme des valeurs défendues et mises en œuvre dans l'ensemble de ses crèches :

- L'enfant en tant que sujet respectable et respecté,
- Un accueil individualisé pour chaque enfant,
- Un environnement et des points de repère adaptés aux capacités de l'enfant et favorisant la découverte, l'expérimentation et l'apprentissage,
- Des professionnels attentifs et mobilisés garantissant une continuité dans la relation avec chaque enfant et des échanges sécurisés et sécurisants entre les enfants.

Le projet éducatif est ensuite décliné en projet pédagogique et en projet de section dans chaque établissement à la suite d'un travail approfondi avec l'équipe de la crèche en fonction des particularités de la structure, des professionnels et du public accueilli.

Dans le cadre du projet d'établissement, la directrice et son équipe travaillent également sur l'écriture d'un projet social.

5.2. PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) – ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP

Les agréments des multi-accueils comprennent la possibilité d'accueillir des enfants porteurs de handicap ou atteint de maladie chronique.

5.2.1. PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Lors d'un tel accueil, nous nous assurons de travailler en collaboration avec les membres d'une équipe pluridisciplinaire et nous mettons en place un projet d'accueil individualisé (PAI). Ce projet est écrit par toutes les personnes concernées par la prise en charge de l'enfant. Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est rédigé en concertation avec la famille, par la directrice de l'établissement et le médecin.

En 2012, 63 projets d'accueil individualisé ont été établis.

21	Asthme
5	Fièvre
7	Convulsion
9	Allergie alimentaire
15	Intolérance aux protéines du lait de vache
1	hémophilie
1	ration alimentaire
1	soin de peau
2	Allergie
1	Drépanocytose

5.2.2. ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP

Actuellement les crèches d'Aix accueillent 15 enfants en situation de handicap.

Crèches	Nombre d'enfants
Agora	1
Aquarelle	1
Baby Symphonie	1
Berlingot	1
Cache-Cache	1
Graines d'étoiles	1
Les enfants du Wallon	1
Françoise Dolto	1
L'île aux enfants	2
Le Tipi	1
Pirouette	2
Tom Pouce	1
Ribambelle	1

❖ Partenaires de soins

- 10 des enfants sont suivi par le CAMSP.
- 2 enfants sont accompagnés par le SAFEP (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce)
- 2 enfants sont accompagnés par le CMPPU.

❖ Mode d'entrée à la crèche

- 7 enfants sont entrés à la crèche suite à une information des parents au CAMSP.
- 8 enfants sont entrés suite à une inscription classique.

❖ Nature des difficultés rencontrées

- 2 enfants sont porteurs d'une trisomie 21
- 1 enfant a une maladie neuro génétique
- 1 enfant est IMC
- 1 enfant est polyhandicapé
- 1 enfant est déficient auditif sévère
- 1 enfant est déficient visuel
- 2 enfants présentent un retard majeur de développement
- 6 enfants présentent des troubles graves du comportement

5.3. REUNIONS

Les réunions sont indispensables pour permettre le bon fonctionnement des crèches.

La directrice a une place bien définie de responsable hiérarchique, d'animateur d'équipe et de garant de la sécurité.

Cependant, le travail sur l'accueil de l'enfant et sa famille et le management d'une équipe ne peuvent se faire sans dialogue, sans confrontations d'idées et sans expression des difficultés.

Différentes réunions sont donc mises en place tout au long de l'année.

Ces réunions permettent aux professionnels de travailler sur les projets de la crèche ; d'organiser et préparer les événements ; de réfléchir sur le projet pédagogique, les projets de section, etc.

5.4. ATELIERS & GRANDS EVENEMENTS

5.4.1. ATELIERS

De nombreux ateliers permettant l'éveil des enfants sont proposés au sein des crèches. Ces ateliers sont divers et variés et font appel à de nombreux sens. Des ateliers cuisines, chansons ou encore peinture sont proposés aux enfants.

En plus des ateliers précédents différents intervenants extérieurs viennent régulièrement en crèche pour proposer différentes d'activités aux enfants. Sur les crèches, des intervenants en arts plastiques ou encore en musique viennent régulièrement.

Des sorties extérieures sont proposées aux enfants. Lors de ces sorties les enfants accompagnés de professionnels se rendent dans les bibliothèques ou écoles maternelles avoisinantes.

Certains enfants ont pu bénéficier de cours de baby gym.

5.4.2. GRANDS EVENEMENTS

Chaque crèche organise les 3 grands événements suivants :

- Fête de fin d'année
- Fête du printemps (carnaval)
- Fête de Noël

Ces fêtes, auxquelles sont conviés les parents, sont l'occasion de faire des spectacles, des journées à thèmes et des goûters.

5.5. CRECHES SATELLITES

Les assistantes maternelles sont rattachées à un multi-accueil et font partie intégrante de l'équipe.

Les crèches sont choisies en fonction de la proximité du domicile des assistantes maternelles et des crèches collectives, elles peuvent accueillir 1 à 2 assistantes maternelles.

Pour autant, le projet prend en compte la spécificité de l'accueil familial, tout en créant des passerelles vers l'accueil collectif.

Les enfants sont accueillis au quotidien au domicile de l'assistante maternelle, il est prévu que l'assistante maternelle vienne à la crèche avec les enfants dont elle a la charge une fois par semaine au minimum.

Elle travaille en équipe et participe aux ateliers avec les auxiliaires de puériculture et les éducatrices de jeunes enfants ; elles peuvent échanger sur les pratiques professionnelles, apprendre à respecter le travail de chacun et accepter les différentes approches de l'enfant.

L'enfant et ses parents font partie de la crèche, au même titre que les autres parents.

Un premier échange se fait lors de l'inscription avec visite des locaux, présentation de l'équipe et du projet par le responsable de l'établissement.

Dans un premier temps, l'enfant est accueilli au domicile de l'assistante maternelle, pour lui permettre de s'adapter et de créer des liens. Ensuite une adaptation progressive se fera à la crèche.

6. PLACE DES PARENTS



La place des parents commence par l'accueil qui leur est réservé. Le souhait est qu'il se réalise dans le cadre d'une rencontre individualisée, pour que les parents se sentent reconnus et respectés. Dans cette perspective, la crèche organise différents moments de rencontres avec les parents.

- Le premier accueil avec la directrice.
- L'adaptation de l'enfant au cours de laquelle les parents rencontrent individuellement l'auxiliaire référente d'accueil.
- Les entretiens avec la directrice
- Les accueils quotidiens (disponibilité et transmissions individualisée de l'équipe).
- Les réunions de parents

6.1. REUNIONS DE PARENTS & GRANDS EVENEMENTS

6.1.1. REUNIONS DE PARENTS

Plusieurs réunions de parents sont organisées tout au long de l'année. Ces réunions d'informations généralement organisées en début et en fin d'année permettent l'accueil des nouveaux parents, des temps d'échanges entre ces derniers et l'ensemble des professionnels mais également la présentation de la vie des enfants à la crèche ou encore les projets de l'année.

Des réunions à thèmes sont également organisées de façon ponctuelle. Celles-ci permettent d'aborder des thèmes précis comme : les limites et l'autorité, l'acquisition de la propreté, le jeu libre etc.

6.1.2. GRANDS EVENEMENTS

Faisant partie intégrante de la crèche, les parents sont tout naturellement conviés aux principaux évènements des crèches comme la fête de fin d'année scolaire ; les fêtes de Noël ou encore le carnaval de la crèche.

Lors de ces évènements, les parents sont invités à participer aux différents ateliers avec leurs enfants (chant, cuisine, etc.).

Les parents et les enfants assistent généralement à un spectacle mis en scène par des intervenants extérieurs. Ces évènements sont aussi l'occasion de retracer la vie de la crèche via des expositions ou diaporamas.

7. LOCAUX ; TRAVAUX DE MAINTENANCE ; MATERIEL

7.1. LOCAUX ; TRAVAUX - ENTRETIEN

En 2012, 61 357,85 € HT ont été dépensés dans les crèches pour les travaux de maintenance et d'entretien.

Parmi ces dépenses sont prises en compte notamment les dépenses relatives aux remises en état des jardins, aux espaces de jeux etc.

Crèche	Montant € HT
AGORA	665,64 €
AQUARELLE	645,00 €
ATELIER	586,74 €
BABY SYMPHONIE	921,12 €
BOUTCHOUS	969,07 €
COMPTINES	869,66 €
FRANCOISE DOLTO	620,00 €
GRAINE D'ETOILE	4 424,00 €
ILE AUX ENFANTS	1 977,17 €
PIROUETTE	5 870,80 €
POM D'HAPPY	1 729,34 €
PTITS MOUSSE	180,82 €
RIBAMBELLE	11 408,68 €
RIO TINTO	1 009,80 €
SIEGE	3 297,94 €
TOM POUCE	385,48 €
CALIN CALINE	134,00 €
LES CONTINES	208,00 €
CACHE CACHE	11 720,06 €
ENFANT DU WALLON	60,00 €
TIPI	3 516,00 €
Plusieurs DSP	3 904,36 €
LA RIBAMBELLE	60,00 €
LA PTITE TROUPE	450,00 €
LES PTITS MOUSSES	750,00 €
Total général	61 357,85 €

7.2. RENOUVELLEMENT DES BIENS ET IMMOBILISATIONS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION

En 2012, 222 262,89 € HT de dépenses d'achat ont été réalisées via AOL. AOL étant l'outil d'achat en ligne. Ces dépenses concernent par exemple : les fournitures de bureau, les achats liés aux fêtes et réception ou encore les jouets et matériels éducatifs.

Crèche	Montant HT
AGORA	12 069,85
AQUARELLE	10 695,51
ATELIER	9 517,81
BABY SYMPHONIE	7 572,17
BERLINGOT	9 020,25
BOUT'CHOUS	8 879,47
CACHE CACHE	10 014,59
CALIN CALINE	11 784,70
CANAILLOUS	80,94
CONTINES	9 866,97
ENFANTS DU WALLON	17 089,85
FRANCOISE DOLTO	12 868,32
GRAINES D'ETOILES	20 529,29
ILE AUX ENFANTS	13 147,99
OASIS	80,94
PETIT JARDIN	11 262,52
PINS D'EPICES	9 692,75
PIROUETTE	6 608,70
POM D'HAPPY	18 348,00
RIBAMBELLE	13 798,87
TIPI	8 000,11
TOM POUCE	1 333,28
Total général	222 262,89

Par ailleurs, 80 778 € ont été investis en immobilisation dans les crèches.

7.3. SOUS-TRAITANCE - ENTRETIEN (CONTRACTUEL)

❖ **Extincteurs, alarme incendie, contrôle des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES).**

Pour l'année 2012, les vérifications des extincteurs, de l'alarme incendie et le contrôle des blocs autonomes d'éclairage de sécurité sont assurés par la société DUBERNARD et la société MSI.

❖ **Chauffage / Climatisation**

L'entretien du chauffage et de la climatisation est assuré soit par la société H.ST PAUL soit par la mairie d'Aix-en-Provence.

❖ **Alarme intrusion**

La maintenance de l'alarme est assurée par la société PER.

❖ **Entretien des crèches**

L'entretien des crèches est assuré par les agents de service en crèche et la société de nettoyage TOP Net 13 (1 passage par trimestre)

❖ **Entretien des espaces verts**

L'entretien des espaces verts est assuré par la société Palapoul.

RECAPITULATIF DES CONTRATS DES CRECHES DE LA DSP AIX

	EXTINCTEUR, ALARME INCENDIE, BAES	NETTOYAGE LOCALS	ENTRETIEN CHAUFFAGE / CLIMATISATION	ALARME INTRUSION	ENTRETIEN ESPACES VERTS	POMPE DE RELEVAGE	
POM D'HAPPY							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE		PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		2 180,00	entretien assuré par famille/Provence	208,00	1 200,00		
RIBAMBELLE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		2 628,00	1 650,00	208,00	1 000,00		
BABY SYMPHONIE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	chauffage électrique	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		2 000,00		208,00	600,00		
ILE AUX ENFANTS							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		3 880,00	667,00	208,00	1 200,00		
LES CONTINES							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	convecteurs électriques	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 468,00		208,00	1 200,00		
TOM POUCE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	NEANT	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		820,00	1 050,00		600,00		
LE PETIT JARDIN							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		2 000,00	1 550,00	sous garantie	600,00		
CALIN CALINE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		2 120,00	1 350,00	208,00	1 000,00		
ENFANTS DU WALLON							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		2 140,00	667,00	208,00	1 200,00		
BOUT'CHOUS							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 300,00	667,00	208,00	1 200,00		
L'ATELIER							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	MAIRIE	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 720,00	CHAUFFAGE AVEC L'ECOLE	208,00	600,00		
L'AQUARELLE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 608,00	667,00	208,00	1 400,00		
FRANCOISE DOLTO							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 420,00	667,00	208,00	1 000,00		
PIROUETTE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	MAIRIE D'AIX	PER			
MONTANT H.T ANNUEL		2 448,00		208,00			
PIN D'EPICES							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	ECOLE D'AIX	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 840,00		208,00	1 200,00		
LE TIPI							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		3 560,00	1 350,00	208,00	1 000,00		
CACHE CACHE							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		1 480,00	667,00	208,00	1 000,00		
BERLINGOT							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	AVANTAGES	PALAPOUL	S.E.R.T.A environnement	
MONTANT H.T ANNUEL		1 688,00	1 011,00	225,00	1 000,00	850,00	
GRAINES D'ETOILES							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		3 320,00	3 125,29	208,00	1 000,00		
AGORA							
ENTREPRISE	DUBERNARD / MSI	7/7 NETTOYAGE	H. ST PAUL	PER	PALAPOUL		
MONTANT H.T ANNUEL		3 160,00	2 250,00	208,00	prochain contrat 2012		
TOTAL		5 343,18	43 400,00	17 338,29	3 969,00	18 000,00	850,00

7.4. LUTTE CONTRE LES INCENDIES

❖ Exercices d'évacuation

Des exercices d'évacuation ont été organisés dans les crèches en 2012. Cette organisation est sous la responsabilité conjointe de la direction de LPCR et de la directrice de la crèche.

Afin de préparer au mieux le personnel de crèche à ces exercices d'évacuation, un protocole d'évacuation a été rédigé par le service hygiène et sécurité des Petits Chaperons Rouges. Ce document présente les règles générales à respecter dans le cadre d'une évacuation incendie.

Après l'exercice d'évacuation une fiche d'observation est remplie par la directrice de la crèche. Ce questionnaire a pour vocation d'établir un état des lieux de l'organisation en matière de lutte contre l'incendie dans les crèches.

2012		
Crèche	Date 1er exercice d'évacuation 1er semestre	Date 2nd exercice d'évacuation 2nd semestre
L'Agora	18.04.2012	19.12.2012
L'Aquarelle	17.04.2012	22.11.2012
L'Atelier	24.04.2012	10.01.2013
Baby Symphonie	27.04.2012	08.10.2012
Berlingot	18.04.2012	24.10.2012
Boutchous	20.04.2012	29.11.2012
Cache-cache	28.03.2012	20.12.2012
Calin Caline	18.04.2012	17.10.2012
Les contines	22.02.2012	21.12.2012
Enfants du wallon	17.04.2012	19.11.2012
Françoise Dolto	19.04.2012	29.10.2012
Graines d'étoile	17.04.2012	18.12.2012
Ile aux enfants	19.04.2012	07.01.2013
Petit jardin	23.04.2012	03.10.2012
Petite troupe	03.05.2012	-
Pin d'épices	18.04.2012	14.11.2012
Pirouette	20.04.2012	-
Pom d'Happy	17.04.2012	15.11.2012
P'tit mousses	03.05.2012	-
La ribambelle	18.04.2012	14.11.2012
Le tipi	18.04.2012	17.10.2012
Tom pouce - DSP Aix	16.04.2012	24.10.2012

8. INDICATEURS D'ACTIVITE ET DONNEES FINANCIERES

8.1. INDICATEURS D'ACTIVITE

8.1.1. ENQUETES DE SATISFACTION

2 fois par an les parents sont invités à donner leur avis sur le fonctionnement de la crèche fréquentée par leurs enfants via une enquête de satisfaction.

➤ Enquête de satisfaction annuelle

Cette première enquête a pour objectif de faire un bilan complet de l'année « scolaire » vue par les familles. Dans ce cadre, toutes les familles sont sollicitées. Elle permet d'évaluer l'inscription et les premiers jours à la crèche, l'agencement de la crèche, le quotidien de l'enfant, son éveil, les activités, la restauration, le personnel et la place des parents. Cette enquête a été diffusée en mai 2012.

98 % des parents répondant à l'enquête de mai sont globalement satisfaits de la crèche.

➤ Enquête de satisfaction des nouveaux parents

Au cours de cette seconde enquête diffusée en octobre 2012, uniquement les familles dont l'enfant est entré en crèche récemment sont interrogées. Cette enquête permet de recueillir les impressions des familles sur la phase d'inscription, la période d'adaptation ou de changement de section de l'enfant, les premiers contacts avec le personnel et l'aménagement de la crèche.

98% des parents répondant à l'enquête d'octobre sont globalement satisfaits de la crèche.

Enquêtes de satisfaction – Global crèche (extrait)



LES PETITS CHAPERONS ROUGES
il fait bon grandir avec nous !

AIX DSP	Mai 2012
Nombre d'inscrits	1194
Nombre de répondants	429
Taux de remontée	36%
Satisfaction Globale	98%
Inscription et 1er jours	99%
Agencement de la crèche	96%
Equipe de la crèche	99%
Quotidien de l'enfant	98%
Alimentation	96%
Place des parents	99%
Recommandations	98%

AIX DSP	Octobre 2012
Nombre d'inscrits	480
Nombre de répondants	268
Taux de remontée	56%
Satisfaction Globale	98%
Inscription et 1er jours	97%
Agencement de la crèche	96%
Equipe de la crèche	98%
Recommandations	99%

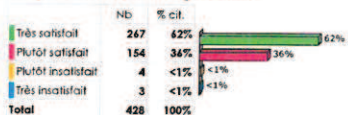
❖ **Focus sur l'enquête de mai 2012**

2. Satisfaction globale DSP AIX EN PROVENCE

- **98% des familles sont globalement satisfaites de la crèche** (98% en mai 2011);
 - > 100% pour les Petits
 - > 98% pour les Moyens et les Grands

• **Satisfaction globale :**

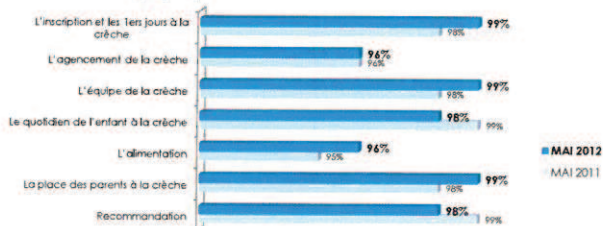
Au sujet de la crèche, êtes-vous globalement :



• **Satisfaction par sections :**

	Grands (2009 et moins)		Moyens (2010)		Bébés (2011 et 2012)	
	N	%	N	%	N	%
Satisfait	167	98%	142	99%	81	100%
Insatisfait	4	2%	2	1%	0	0%
TOTAL	171	100%	144	100%	81	100%

• **Satisfaction par principaux thèmes :**



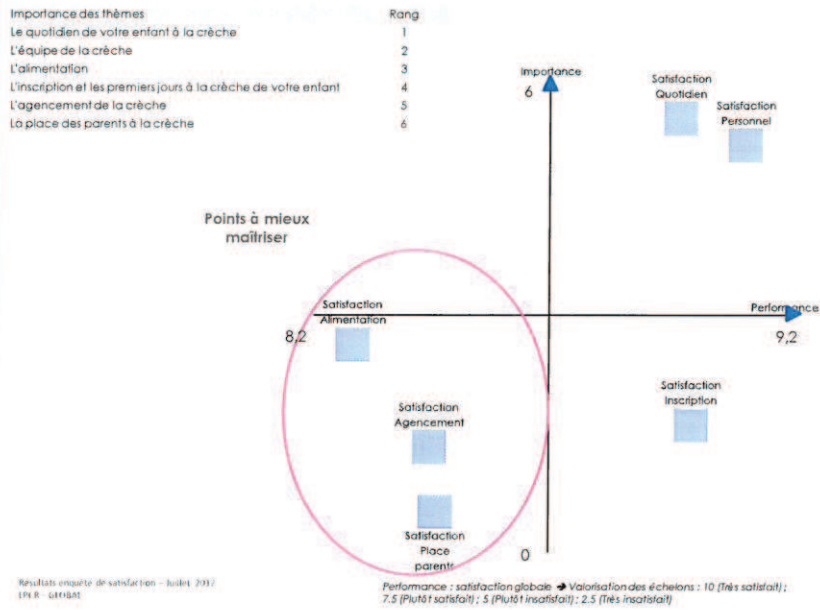
2. Satisfaction globale DSP AIX EN PROVENCE

• **Satisfaction globale par crèches :**

	Nb de réponses à la question	Nb de réponses positives	Taux de satisfaction
Baby Symphonie	20	20	100%
Berlingot	28	28	100%
Cache Cache	25	24	96%
Calin Caline	23	23	100%
Francoise Dolto	27	27	100%
La Ribambelle	34	34	100%
L'Agora	28	28	100%
L'Aquarelle	23	23	100%
L'Atelier	7	6	86%
Le Petit Jardin	28	28	100%
Le lipi	23	23	100%
Les Boutchous	13	13	100%
Les Contines	11	11	100%
Les Enfants du Wallon	21	20	95%
Les Graines d'Etalles	30	28	93%
L'île aux Enfants	30	30	100%
Pin d'épices	12	11	92%
Pirouette	5	5	100%
Pom d'Happy	29	28	97%
Tom Pouce	11	11	100%
TOTAL GENERAL	428	421	98%

Besafin enquête de satisfaction - juillet 2012
J.P.R. - A.L.D.B.A.I.

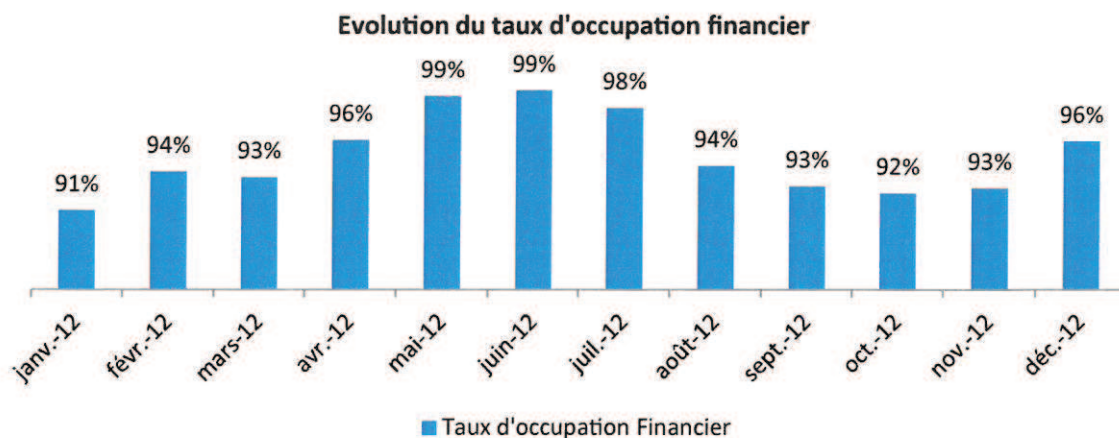
Matrice Importance / Performance DSP AIX EN PROVENCE



8.1.2. FREQUENTATION DES STRUCTURES

8.1.2.1. TAUX D'OCCUPATION FINANCIER - MULTI-ACCUEIL

❖ Suivi mensuel du taux d'occupation financier - CUMULE



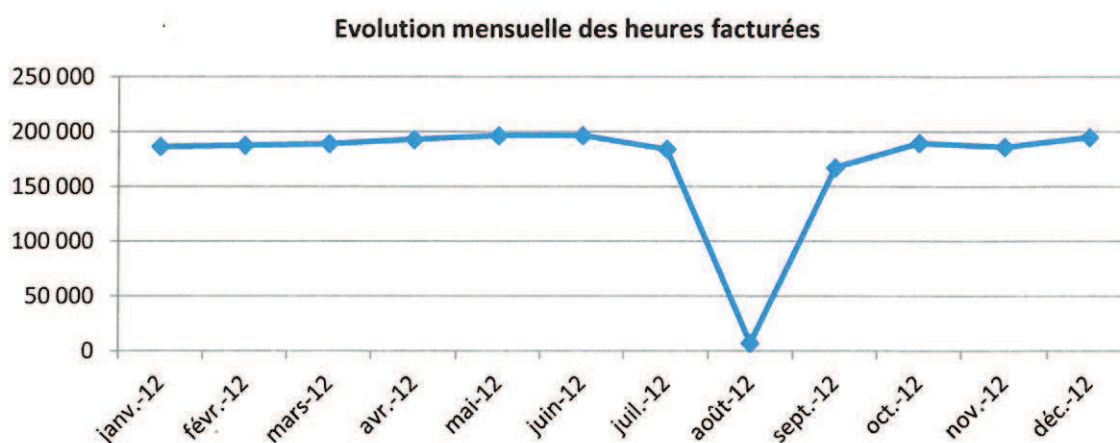
CUMULE	janv.-12	févr.-12	mars-12	avr.-12	mai-12	juin-12	juil.-12	août-12	sept.-12	oct.-12	nov.-12	déc.-12
Capacité Horaire	204 908	400 062	604 530	791 250	968 216	1 163 370	1 365 490	1 427 900	1 629 020	1 843 242	2 037 956	2 177 666
Heures Facturées	186 777	374 706	564 037	757 383	954 178	1 150 998	1 335 500	1 342 943	1 510 678	1 700 594	1 887 145	2 082 404
Taux d'occupation Financier	91%	94%	93%	96%	99%	99%	98%	94%	93%	92%	93%	96%

[Commentaires - Remarques]

- Taux d'occupation Financier = Nbr d'heures facturées / Capacité horaire d'accueil

- Capacité horaire = nombre de places (agrément) x nbr de jours d'ouverture x amplitude horaire

❖ Evolution mensuelle du nombre d'heures facturées



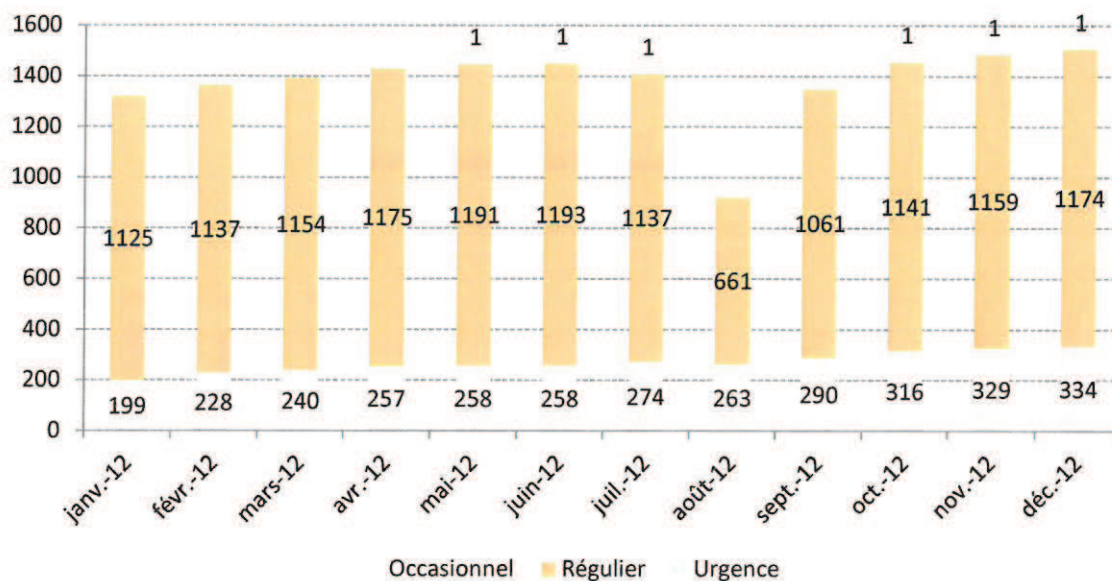
Mensuel	janv.-12	févr.-12	mars-12	avr.-12	mai-12	juin-12	juil.-12	août-12	sept.-12	oct.-12	nov.-12	déc.-12
Capacité Horaire	204 908	195 154	204 468	186 720	176 966	195 154	202 120	62 410	201 120	214 222	194 714	139 710
Heures Facturées	186 777	187 928	189 331	193 346	196 795	196 820	184 503	7 442	167 735	189 916	186 551	195 259
Taux d'occupation Financier	91%	96%	93%	104%	111%	101%	91%	12%	83%	89%	96%	140%

Les structures ont été fermées du 28 juillet au 26 août.

Les structures ont également été fermées du 22 décembre au 31 décembre.

Les données ne prennent pas en compte les centres de loisirs.

❖ **Evolution mensuelle du nombre d'enfants accueillis sur l'année 2012**



8.1.2.1. ACTIVITE- ALSH

	Les Aquanautes	ALSH La Petite Troupe	ALSH Les P'tits Mousses	Total 2012
Nbre d'heures facturées	320	22 305	25 964	48 589

8.1.2.2. COMMERCIALISATION AUPRES DES ENTREPRISES

Plusieurs places sont commercialisées auprès d'entreprises partenaires.

au 31.12.12			
Partenaires	Du...	Au...	Nombre de berceaux réservés
ALSTOM	01/09/12	31/03/13	1
NORDJURIS	01/06/11	31/08/14	1
NORDJURIS	01/09/10	31/08/14	1
AREVA CADARACHE	01/04/11	31/12/13	1
CAF 13	13/09/10	31/07/13	1
LA CENTRALE DES MARCHES PRIVES	11/01/11	10/01/15	1
DIRECTION GENERALE AVIATION CIVILE	01/09/10	31/08/14	3
EUROP FRANCE DISTRIBUTION	19/11/12	18/11/16	1
HELICOPTER GUIMBAL	27/08/12	26/08/16	1
LA POSTE PACA	01/09/10	31/08/16	8
PHYTORUS	26/09/11	31/08/13	0,6
POLYSIUS	13/05/09	31/08/16	1
PREFECTURE PACA	01/01/10	31/12/13	6
PREFECTURE PACA	01/07/11	31/12/13	4
SDIS 13	01/09/11	31/08/13	1
SETEC	01/09/11	31/08/15	1
SETEC	01/09/12	31/08/15	1
VIALTIS	01/09/12	31/08/13	1
POLYCLINIQUE PARC RAMBOT	01/09/10	31/12/14	7

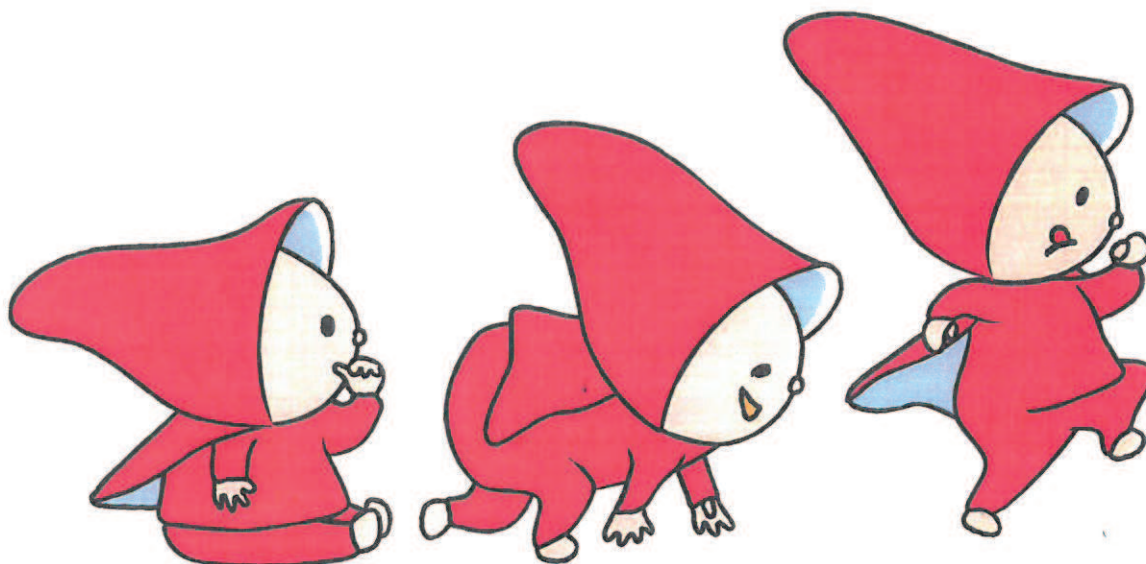
Total : 41,6 places



LES PETITS CHAPERONS ROUGES

il fait bon grandir avec nous!

Toute l'équipe des Petits Chaperons Rouges reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.



LPCR DSP AIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

S.A.R.L .au capital de 100 000 euros
810, chemin Saint-Jean de Malte
13290 Les Milles - Aix en Provence
R.C.S. AIX 508 776 150

LPCR DSP AIX
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LPCR DSP AIX tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

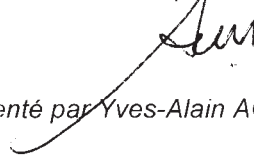
III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant, et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 mai 2013

AUDIT CONSEIL HOLDING
Commissaire aux Comptes


Représenté par Yves-Alain ACH
Associé

Bilan Actif

Période du 01/01/12 au 31/12/12

LPCR DSP AIX

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	98 616	98 616		65 744
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	212 969	81 058	131 911	21 443
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				97 809
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	311 585	179 674	131 911	184 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	422 694	230 744	191 950	243 606
Autres immobilisations corporelles	475 981	288 695	187 286	245 809
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	898 675	519 439	379 236	489 415
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				3 278
Autres immobilisations financières	27 550		27 550	25 808
TOTAL immobilisations financières :	27 550		27 550	29 086
ACTIF IMMOBILISÉ	1 237 810	699 113	538 697	703 496
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 432 929		2 432 929	2 520 978
Autres créances	2 666 168		2 666 168	1 984 378
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 099 097		5 099 097	4 505 356
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 580		1 580	193 579
Disponibilités	40 425		40 425	12 608
Charges constatées d'avance	7 652		7 652	1 111
TOTAL disponibilités et divers :	49 657		49 657	207 297
ACTIF CIRCULANT	5 148 754		5 148 754	4 712 653
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	6 386 565	699 113	5 687 452	5 416 149

Bilan Passif

LPCR DSP AIX

Période du 01/01/12 au 31/12/12

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	8 209	8 209
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	35 965	35 965
Report à nouveau	(187 517)	
Résultat de l'exercice	73 756	(187 517)
TOTAL situation nette :	30 413	(43 343)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	30 413	(43 343)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	543 904	956 722
Emprunts et dettes financières divers	275 203	252 870
TOTAL dettes financières :	819 108	1 209 592
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 651	649 935
Dettes fiscales et sociales	1 976 289	1 729 265
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 962	64 989
TOTAL dettes diverses :	3 067 976	2 394 758
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 760 028	1 805 710
DETTES	5 657 038	5 459 491
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 687 452	5 416 149

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/12 au 31/12/12

LPCR DSP AIX

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 284 680		8 284 680	8 079 139
Chiffres d'affaires nets	8 284 680		8 284 680	8 079 139
Production stockée				14 618
Production immobilisée				5 877 747
Subventions d'exploitation			6 405 331	159 964
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			125 862	835
Autres produits			835	689
			14 816 708	14 132 157
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 816 708	14 132 157
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			27 428	27 503
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			2 272 878	2 178 471
TOTAL charges externes :			2 300 307	2 205 973
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			825 153	852 432
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			7 919 906	7 564 951
Charges sociales			3 121 678	3 058 296
TOTAL charges de personnel :			11 041 584	10 623 247
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			285 321	201 640
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			285 321	201 640
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 174	44
			14 165 336	13 883 936
CHARGES D'EXPLOITATION			14 165 336	13 883 936
			361 372	248 321
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			361 372	248 321

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LPCR D&S AIX

Période du 01/01/12 au 31/12/12

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	361 170	248 821
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	35 506	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		68 870
Autres intérêts et produits assimilés	731	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	36 237	68 870
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	55 060	46 743
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	55 060	46 743
RÉSULTAT FINANCIER	(18 824)	22 127
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	342 346	270 948
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 484	41 799
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	80 484	41 799
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	392 839	534 982
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	392 839	534 982
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(312 355)	(493 183)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(43 765)	(34 718)
TOTAL DES PRODUITS	14 933 429	14 242 826
TOTAL DES CHARGES	14 859 673	14 430 343
BÉNÉFICE OU PERTE	73 756	(187 517)

LPCR DSP AIX

S.A.R.L au capital de 100 000 euros

R.C.S. AIX 508 776 150

Siège Social : 810 chemin Saint Jean de Malte
13090 AIX EN PROVENCE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2012

1. PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2012 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 687 452 euros.

Le résultat net comptable est un résultat bénéficiaire de 73 756 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le code de commerce et le décret n° 83-1020 au 29 novembre 1983.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Actif immobilisé : les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition,
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique,
- Règlement sur les actifs : la société s'est conformée aux règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005. La première application de ces règlements n'a eu aucun effet sur les capitaux propres d'ouverture ou sur le résultat de l'exercice.
- Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'achat à la banque.
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses,
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Aucune provision n'a été comptabilisée au 31/12/2012. Compte tenu de l'ancienneté des salariés acquises au cours des années précédentes la délégation de gestion des crèches de la Mairie d'Aix en Provence, les indemnités de départ à la retraite sont prises en charge par l'autorité délégante.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant n'est survenu au cours de l'exercice écoulé.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

5. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes :

Brut (en euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Poste à poste	A la clôture
Immobilisations incorporelles	271 180	40 405			311 585
Immobilisations corporelles	817 023	81 652			898 675
Immobilisations financières	29 086	1 742	3 278		27 550
TOTAL	1 117 288	122 057	1 986		1 237 810

Amortissements

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	86 184	93 490		179 674
Immobilisations corporelles	327 608	191 832		519 439
Immobilisations financières				
TOTAL	413 792	285 322		699 113

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont pour partie composées de frais d'établissement. Le total des frais inscrit à l'actif du bilan s'élève à 98 616 euros. Ils correspondent aux honoraires et frais des différents conseils de nature comptables, juridique et d'études des opérations.

Ces frais sont amortis sur un mode linéaire sur une durée de 3 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées d'agencements, de matériels informatiques et mobiliers nécessaires à l'exploitation de l'activité.

Modalités d'amortissement

Nature des biens immobilisés	Durée	Mode
Installations et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau et info	3 à 7 ans	Linéaire

Immobilisations financières :

Elles sont constituées de dépôt de garantie.

Les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité (appréciée en fonction de plusieurs critères, activité, rentabilité et transaction récente) est inférieure à la valeur comptable.

Créances de l'actif circulant :

Etat des créances au 31/12/2012	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
De l'actif circulant			
- Créances clients	2 432 929	2 432 929	
- Personnel et comptes rattachés	5 021	5 021	
- Créances fiscales et sociales	94 485	94 485	
- Groupes et associés	608 000	608 000	
- Produits à recevoir	1 894 942	1 894 942	
- Divers	63 720	63 720	
TOTAL	5 099 097	5 099 097	0

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Produits à recevoir (en euros)	Montant
Clients et comptes rattachés	0
Créances collectives et publiques	1 894 942
Autres produits à recevoir	3 892
Total	1 899 834

6. NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social :**

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	1 000	100 euros	100 000 euros
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	100 euros	100 000 euros

Tableau de variation des capitaux propres :

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	100 000			100 000
Primes d'émission				
Réserve légale	8209			8 209
Réserves statutaires ou contractuelles	35 965			35 965
Réserves réglementées				
Report à nouveau			187 517	<187 517>
Résultat de l'exercice	<187 517>	73 756	<187 517>	73 756
TOTAL	<43 343>	73 756	0	30 413

Provisions pour risques et charges :

Il n'y a aucune provision pour risques et charges au 31 décembre 2012 et aucune dotation, ni reprise de provision n'a été comptabilisée au cours de cet exercice.

Compte tenu de la faiblesse de l'ancienneté de l'effectif et du turn over de personnel des crèches, les engagements de fin de carrière ont un caractère non significatif.
A ce titre, aucune provision n'est constituée au 31/12/2012.

Etat des dettes :

Etat des dettes par échéances	Montant total	De 0 à 1an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières	819 107	264 423	554 684	
Avances et acomptes reçus	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 071 651	1 071 651		
Dettes fiscales et sociales	1 976 289		1 976 289	
Produits constatés d'avance	1 760 028	1 760 028		
Autres dettes	29 962	29 962		
Total	5 657 037	3 126 064	2 530 973	0

Charges à payer par postes du bilan :

Charges à Payer	Montant
Fournisseurs	315 838
Dettes sociales	1 119 497
Dettes fiscales	77 997
Total	1 513 332

Produits constatés d'avance

1 760 027 €

7. OPERATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION

	Avec LPCR GROUPE K€	Avec	Avec
		LPCR Collectivite publiques	Point Omega
<u>Comptes de bilan :</u>			
Clients et comptes rattachés	657		
Fournisseurs	<273>	<143>	<70>
Compte/courant	517		
Autres créances			
<u>Comptes de résultat :</u>			
Production vendue	<622>		
Produits financiers	<35>		
Produits exceptionnels			
Transfert de charges			
Autres achats et charges externes	273	143	329
Charges financières			

8. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

8.1 Résultat d'exploitation

L'exercice clos au 31 décembre 2012 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 73 756 euros.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 361 170 euros au 31 décembre 2012.

Les produits d'exploitation réalisés sur l'exercice s'élèvent à 14 816 708 euros.

Le chiffre d'affaires de la société se compose principalement de revenus liés à des prestations d'accueil et de garde de jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans révolus. Ces prestations sont reconnues dans le chiffre d'affaires quand le service est rendu.

Engagements reçus :

Cautionnement solidaire de LPCR GROUPE de l'ensemble des obligations de sa filiale LPCR DSP AIX dans le cadre du contrat de délégation de service public pour la gestion des crèches de la Ville d'Aix en Provence.

Cautionnement solidaire et indivisible de la société LPCR GROUPE en garantie du prêt à hauteur de 1.000.000 euros auprès de la Caisse d'Épargne.

Cautionnement mutuel de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS en garantie du prêt à hauteur de 304 500 euros auprès de la Caisse d'Épargne.